



FORMULAIRE DE PRÉ-RÉSERVATION SALLES MUNICIPALES

**Ne vaut pas réservation, une réponse définitive vous sera donnée ultérieurement.
Après acceptation, la convention de location devra être complétée et accompagnée d'une
attestation d'assurance dans un délai d'un mois sous peine d'annulation.**

SALLE SOUHAITÉE

Salle des Fêtes (max 400 prs) Avec Local traiteur Salle des Fêtes Sans Local traiteur

Salle Germain Marty (max 60 prs) La Rose Guiziéroise (max 35 prs)

Uniquement pour les Associations :

Salle Lamarque Annexe 1 Annexe 2 Dojo

DEMANDEUR

Particulier Association Autre

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Mail :

MANIFESTATION

Les locations du week-end se font du samedi matin au lundi matin

Objet de la manifestation :

Date souhaitée : du au

Si indisponibilité, autre date souhaitée : du au

Nombre de participants :

Fait à Le

SIGNATURE,

Cadre réservé à l'administration

Décision : Avis favorable Avis défavorable

Date : Signature :